



# Le Petit Journal

## La Croix du Perche

3ème trimestre 2010 – N° 9



### Le Mot du Maire

A la veille des activités estivales, avec des chaleurs précoces nous allons tous nous retrouver à l'occasion de manifestations répétées. Cet enchaînement traduit la vigueur de l'activité communale et justifie le repos à venir de tous ceux qui ne moissonneront pas !

La brocante des Amis de l'Ecole, le 4 juillet, devrait être un succès compte tenu du travail de préparation réalisé par toute l'équipe, prenez des emplacements, videz vos greniers et participez à cette manifestation annuelle dans la Commune.

Lors des 100 km du Perche nous verrons le village traversé par une foule pédestre en l'honneur de Gilbert ROGER, de FRAZE, gloire nationale des années 50, champion du monde de marche à pied dont des membres de la famille proche habitent à La Croix. Il ne s'agit pas d'une course mais de participer en fonction des capacités de chacun à une randonnée de 100, 50 ou 25km sur le Canton et les Communes limitrophes les 10 et 11 juillet. Le relais de notre Commune devrait être visité à partir de 13h30 le samedi 10. Venez nombreux encourager les sportifs, ils passeront moins vite que les cyclistes !

Trois jours plus tard ce seront les manifestations traditionnelles du 14 juillet :

- Le banquet républicain pour gratifier vos élus de leur travail et de leur disponibilité et remercier tous ceux, bénévoles et salariés, qui contribuent à la vie, l'entretien, l'administration et la sécurité de la Commune. Vous êtes tous conviés, dans la formule habituelle, qui devrait être revue l'année prochaine
- Les jeux d'antan de l'après midi sur la Place du Village
- La retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice tiré par nos artificiers qualifiés.

Le divertissement est nécessaire à la détente, ce qui n'empêche pas les travaux d'avancer : cet été vous serez visités par une représentante du PNRP (Parc Naturel Régional du Perche) accompagnée par un (ou une) de vos Conseillers Municipaux pour réaliser l'Inventaire écologique et celui du Patrimoine Bâti de la Commune. Ceux-ci s'inscrivent dans la démarche d'élaboration de la Carte Communale ; vous avez les détails en pages intérieures de ce n°. Je vous remercie de leur réserver votre meilleur accueil.

En étant heureux de vous revoir nombreux cette première quinzaine de juillet, en prélude au buffet campagnard de l'été et à la pièce théâtre en octobre, je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et de bons préparatifs de vacances.

---

---

## Les principales décisions du Conseil Municipal du 18/06/2010

*Le compte rendu officiel et intégral du CM est affiché en mairie*

### Intervention de Mademoiselle CASSES Laetitia et Monsieur BARSKI, Président du Parc Naturel Régional du Perche

Dans le cadre de l'élaboration de la Carte Communale, le PNRP procédera à l'élaboration de l'inventaire du Patrimoine bâti de la commune tant à l'usage de cette dernière que pour le fichier national.

### Création d'un poste adjoint administratif 12/35ème

M. Le Maire propose au conseil municipal la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe sur la base horaire de 12 heures par semaine en remplacement du poste de rédacteur (actuellement occupé par Christine Trécul) qui, à compter du 01

septembre 2010, devrait être supprimé. Le conseil municipal décide la création de ce poste et autorise le Maire à nommer un agent contractuel sur ce poste au 01/09/2010.

### Lyonnaise des eaux:

Dans la nouvelle convention avec La Lyonnaise des Eaux, la commune doit réaliser à ses frais le renouvellement des réseaux d'eau potable.

Pour ce faire, le conseil envisage de mettre en place une surtaxe communale sur le prix de l'eau ainsi que sur l'abonnement afin de financer les travaux à venir.

Rapport financier et technique élaboré par la Lyonnaise des Eaux pour 2009 : M. Le Maire fait lecture d'un projet de courrier qui sera adressé à La Lyonnaise des Eaux afin de clarifier certains points du rapport avant la présentation de celui-ci par un représentant de cette société.

## Délibération I.A.T (indemnité d'administration et de technicité)

Ce régime indemnitaire a été mis en place par délibération du conseil municipal en 2004 pour les agents communaux ; le conseil municipal adopte la réactualisation de cette délibération.

### Aménagement du cimetière :

Le jardin du souvenir sera matérialisé par un contour constitué de rondins relié par une chaîne blanche. Le conseil municipal évoque la possibilité de la mise en place d'un columbarium.

## Divers

-Compte rendu du dernier conseil syndical du Parc d'activité du Perche eurélien.(Z.A de Luigny), ainsi que de celui du SICTOM de Nogent le Rotrou.

-100 km du Perche : Cette manifestation regroupe des participants sur des parcours de 100, 150 et 25 kilomètres qui passera par La Croix du Perche le 10 juillet 2010 vers 13h30.

-Information du départ en septembre 2010 du Père Boisaubert, Doyen du Perche dont relève la paroisse de La Croix du Perche.

-Banquet du 14 juillet 2010, animation de la place du village par les Amis de l'école, Retraite aux flambeaux à 22h00 suivie du feu d'artifice habituel

## 14 juillet: Histoire d'une fête nationale (source: [senat.fr/toutsavoir/](http://senat.fr/toutsavoir/))

On connaît rarement l'année - 1880 - qui marque pour la France la consécration du 14 Juillet comme fête nationale. Voici les textes fondateurs : comme le dit Henri Martin, rapporteur au Sénat de la loi du 6 juillet faisant du 14 juillet une "journée Fête Nationale annuelle", "ce jour-là, le 14 juillet 1790, a fait, je ne veux pas dire l'âme de la France [...] mais la révolution a donné à la France conscience d'elle-même".

En 1878, le ministre Dufaure avait fixé au 30 juin une fête parisienne en l'honneur de la République. Elle est immortalisée par un tableau de Claude Monet. Le 14 juillet 1879 prend un caractère semi-officiel. Après une revue des troupes à Longchamp (le 13 juillet), une réception est organisée le 14 à la Chambre des députés à l'initiative de Gambetta qui la préside, Une fête républicaine a lieu au pré Catelan en présence de Louis Blanc et de Victor Hugo. Dans toute la France, note Le Figaro : "on a beaucoup banqueté en l'honneur de la Bastille" (16 juillet 1879).

Le 21 mai 1880, Benjamin Raspail dépose une proposition de loi signée par 64 députés, selon laquelle " la République adopte comme jour de fête nationale annuelle le 14 juillet ". L'Assemblée vote le texte dans ses séances des 21 mai et 8 juin ; le Sénat l'approuve dans ses séances des 27 et 29 juin 1880 à la majorité de 173 contre 64, après qu'une proposition en faveur du 4 août eut été refusée.

La loi est promulguée le 6 juillet 1880. Le ministre de l'intérieur prescrit aux préfets de veiller à ce que cette journée " soit célébrée avec autant d'éclat que le comportent les ressources locales ".

La fête célébrée cette année-là fut à la mesure de l'événement



Forteresse de La Bastille

## Juillet en fête .....

..... "Place des fêtes" .....

..... à la Croix du Perche

La première quinzaine de Juillet va voir la place du village s'animer à plusieurs occasions cette année et tous espèrent que le beau temps qui montre son nez depuis quelques jours finira par s'installer durablement dans le ciel croisien.

Le 4 juillet c'est la brocante qui ouvre le bal des festivités estivales. Chacun pourra venir y chercher l'objet rare, la pièce de collection manquant à son actif ou le petit outil bien pratique à un prix défiant toute concurrence. Pour d'autres qui souhaitent installer leur stand et qui ne sont pas encore inscrits une bonne nouvelle: les inscriptions sont acceptées jusqu'au jour même aux mêmes conditions soit 1,50€ le mètre linéaire.

Ensuite le 10 juillet c'est une grande nouveauté qui traversera notre village puisque la première édition des "100 kilomètres du Perche" se déroule ce deuxième week-end de Juillet. Cent kilomètres à pied nécessite bien sûr de se ravitailler pour soutenir l'effort et là encore la place du village jouera son rôle de pôle fédérateur en permettant aux sportifs de prendre quelques minutes de bon temps, et de profiter "du ravito" comme disent les spécialistes de ce type d'épreuve que l'on surnomme les "centbornards". Peut-être que certains pour évacuer une douleur qui s'installe ou tout simplement pour se détendre profiteront de cette halte pour bénéficier des massages tous récemment appris par quelques bénévoles de la Croix du Perche lors d'une formation délivrée par un professionnel. Bien sûr une buvette est prévue pour les spectateurs.

Et le 14 juillet c'est la tradition qui reprend ses droits avec pour débiter le banquet républicain (*s'inscrire en Mairie par tél. au plus tard le 9 juillet - Prix : 30 euros*). L'après-midi la place du village sera de nouveau sollicitée pour les jeux champêtres comme la course en sac ou les échasses en attendant de devenir en soirée le point de départ de la retraite aux flambeaux accompagnée par La Clique pour finir devant le magnifique feu d'artifice pour lequel, nouveauté encore, nos artificiers ont suivi ont formation permettant d'organiser ce type d'événement dans les meilleures conditions de sécurité.

Donc rendez-vous à tous "Place des fêtes" en juillet....

## Denis, un sportif passionnant

Certains sont passionnés, d'autres vivent leurs passions et d'autres encore font le choix d'en vivre et c'est presque le leitmotiv choisi par Denis Ganne, qui depuis l'âge de treize ans sait que sa vie se fera en partie sur 2 roues. "J'ai commencé à courir à 13 ans et je dois aujourd'hui afficher cent soixante victoires au compteur" dit ce sportif de cinquante quatre ans qui, après une pause de dix huit ans, est remonté sur son vélo depuis deux ans pour reconquérir les meilleures places. " Depuis deux ans j'ai gagné le championnat d'Eure et Loir des plus de 50 ans, j'ai fait l'étape Mondovélo du tour de France entre Montélimar et le Mont Ventoux, je suis devenu champion d'Eure et Loir vétéran sur route mais aussi en VTT, je participe au championnat régional dans lequel je suis arrivé premier l'autre jour devant le champion en titre" égrène Denis avec le sourire de celui qui, en deux ans, est revenu dans les meilleurs nationaux de sa catégorie et qui, le 10 juillet, sera à Château Salins pour le championnat national route.

Mais si le moteur de Denis ce sont ses jambes, le carburant il le trouve dans sa tête: " L'essentiel c'est le moral. Ma devise est simple: Celui qui gagne c'est celui qui est capable de souffrir et de se faire mal le plus loin". Et le moral doit être solide quand on se lance pour faire le Paris-Dakar, pas en voiture avec des centaines de chevaux sous le capot ou en moto avec le kiné qui vous attend à la fin de l'étape, non là encore c'est en vélo qu'il attaquera ces dunes qui lui feront vivre un des grands moments de sa vie : " le sable à perte de vue et le lendemain pareil et le surlendemain encore pareil et puis l'arrivée après une étape de 600kms dans le sable où on craque un peu" se souvient Denis qui en 1988 et 1989 se retrouve champion d'Europe des courses "grands raids" à vélo.

Mais parler de Denis sans parler de son épouse, Patricia



Denis Ganne, vainqueur d'étape: " Celui qui gagne c'est celui qui est capable de souffrir et de se faire mal le plus loin "

c'est faire l'impasse sur une autre passion: les chevaux. "Je n'étais pas vraiment intéressé par le cheval au départ et c'est plutôt Patricia qui avait cette envie et puis on a eu notre première jument par la SPA, on l'a mise chez mon grand-père à Dammarie d'où je suis originaire, et tout a commencé à ce moment là" raconte Denis. La suite est presque simple: une rencontre avec un jockey, une relation quasi-fusionnelle avec un cheval sauvé de la boucherie par le couple, l'entraînement sur le sulky, "Un cheval c'est comme tous les sportifs ça marche au moral et c'est comme ça que je les entraîne" et puis les courses sans complaisance dans ce milieu où il est difficile de faire sa place, le cheval qui gagne, le passage en professionnel, les courses en national. "J'ai eu la chance de vivre de mes passions toute ma vie et c'est bien ainsi car je n'aurais pas été capable de rester enfermé dans un emploi" a conclu le sportif croisien.

## Les conseils d'André

André est aujourd'hui en maison de retraite à Thiron-Gardais mais son coeur de croisien est fidèle et il continue à contribuer au Petit Journal en nous prodiguant à chaque parution ses conseils actualisés. Voici ce qu'il nous propose pour cette édition.

Tout d'abord son constat :

Les années ne se ressemblent pas, une lune rousse déplorable, froide avec gelées, trois semaines sans eau au début et les trois jours froids des saints de glace

Et les conseils:

- Les anciens bulbes de dalhias, de glaieuls, etc, mis en végétation en mars-avril dans les emballages en polystyrène comme ceux du poissonnier remplis de tourbe peuvent être mis en terre 2ème quinzaine de mai. Sur les anciens bulbes de

dalhias et de perlargoniums, prélevez des boutures qui trempées dans de l'hormone de bouturage fleuriront plus tôt.

- Prévoir des bandes de glu sur le tronc des arbres fruitiers à un mètre du sol, pour éviter que les fourmis et les larves d'insectes ne montent dans les ramures

- La taille en vert, pour les fruitiers, espaliers et cordons, pincer les rameaux à deux yeux au dessus des fruits, seul le fruit se situant à l'extrémité des brindilles est à supprimer

- Lorsque vous cueillez des cerises ramassez toutes celles qui sont tombées au sol pour éviter la propagation des maladies bactériennes mais aussi pour éviter les piqûres d'insectes.

- Et un dernier conseil avec ces cerises, ne les mettez jamais sur votre tas de terreau

Merci André pour ces conseils qui améliorent nos jardins de saison en saison.

# ....L'inventaire du patrimoine bâti de la Croix du Perche vu à la loupe



Le Parc naturel régional du Perche conduit des campagnes d'inventaire du patrimoine bâti public et privé sur les communes de son territoire. Le but étant d'attirer l'attention sur les éléments architecturaux les plus caractéristiques du Perche.

Laetitia CASSES, chargée d'études du Parc naturel régional du Perche, se consacrera durant l'été 2010 à l'inventaire du patrimoine bâti de la commune de la Croix du Perche en association avec les élus du conseil municipal.

Après une recherche documentaire, les châteaux, manoirs, fermes, puits, fours, lavoirs et autres calvaires seront localisés, photographiés et décrits. Les données seront ensuite analysées et les résultats seront portés à la connaissance du public à l'occasion d'une conférence. Pour faciliter la compréhension historique des édifices observés, lors de l'enquête de terrain, les propriétaires sont invités à bien vouloir faire part des renseignements qu'ils détiendraient à Laetitia CASSES lors de ses visites. Le Parc du Perche vous en remerciant par avance.

## Recette d'été

### La tarte tomates et chèvre

#### Ingrédients

- 300 g de farine
- 150 g de beurre en dés et en pommade
- une demi-cuillère à café de sel
- 8 cl d'eau ou de lait tiède
- 2 cuillères à soupe de moutarde
- 4 tomates
- 1 bûche de fromage de chèvre
- Persil, sel, poivre

- 1) Mélanger la farine et le sel dans un plat
- 2) incorporez-le beurre à la farine en pétrissant rapidement du bout des doigts.
- 3) Incorporer rapidement l'eau.

- 4) Etaler la pâte sur du papier cuisson, la placer dans le moule à tarte
- 5) Piquer la pâte avec une fourchette et la tartiner avec la moutarde
- 6) Couper les tomates en rondelles et les déposer sur la tarte
- 7) couper le chèvre en rondelles et les déposer sur la tarte
- 8) Saler et poivrer légèrement, parsemez de persil
- 9) Cuire 30mn à four chaud (th.7 ou 210°)

## Le nom de nos hameaux (suite)

**Etangs de Gaillard (et moulin):** Ancien lieu fortifié donc gaillard. La forteresse qui le défendait s'élevait sur les bords de l'étang. Son enceinte circulaire est figurée par le sol. En 1495 les titres disaient: "la motte et la place de la maison-fort de Gaillard, entourées de bois et d'étangs profonds remplis de poisson d'une excellente qualité", ses dépendances s'étendaient jusqu'à la ferme du Pavillon

## Quelques manifestations prochaines

- 04/07: Brocante à la Croix du Perche
- 10 & 11/07: 100 kms du Perche
- 13 & 14 juillet: fête nationale
- 25/07: Brocante à Marolles les Buis
- 01/08: Brocante à Happonvilliers
- 22/08: Fête du tir et brocante à Marolles les Buis
- 27/08: cinéma en plein air à Thiron-Gardais
- 4 & 5/09: fête du village et brocante St Denis d' Authou
- 18/09: Concert à l'Eglise de St Denis d' Authou
- 18 & 19/09: Journées européennes du patrimoine

## Et chez nous

**Brocante le 4 juillet**

**Passage des  
100km du Perche  
10/11 juillet**

**Festivités du 14 juillet**

### Etat civil

Naissances :

Mariages:

Décès :

La Croix du Perche « Le Petit Journal »  
Bulletin local d'information  
Responsable de la publication :  
Y.Guerin - C.Sicard  
Rédaction : M.Détail - C.Courtois - C.Sicard  
Impression : imprimé par nos soins  
Dépôt légal à parution - n°ISSN en cours